

CHARTRE DE L'INTRAPRENEURIAT



**LABORATOIRE
D'INNOVATION**



IMAGINEZ, INNOVEZ, REALISEZ



CHARTRE DE L'INTRAPRENEURIAT

Objectifs et philosophie du programme

- 1. Pourquoi un programme d'intrapreneuriat ?**
- 2. Les qualités de l'intrapreneur**
- 3. Définitions**
- 4. Pourquoi pas vous ?**

Organisation pratique

- 1. Les obligations de l'intrapreneur**
- 2. Les obligations de la structure**

Et après ?

- 1. Ambassadeur**
- 2. Alumni/tueur**
- 3. Intégration à la direction innovation ?**

Objectifs et philosophie du programme

Pourquoi un programme d'intrapreneuriat ?

Le programme d'intrapreneuriat a pour objectif principal :

- La transformation culturelle : innover sur les manières de travailler, aller vers un nouveau modèle d'organisation avec plus d'autonomie et transformer les pratiques des collaborateurs.
- La transformation de la Caf : tester et développer des projets qui vont rendre l'organisation plus efficace, améliorer la qualité de services pour les salariés et les bénéficiaires.
- Les salariés sont au coeur de ce programme car ils sont les plus pertinents pour porter et développer ces innovations : ils sont en contact direct avec les services de la Caf et donc ils sont les mieux à même de percevoir les irritants et comment les choses pourraient être améliorées.

Qualités de l'intrapreneur

Autonome

Créatif

Travail d'équipe

Innovant

Aime relever les défis

Définition

L'intrapreneuriat renvoie au processus d'innovation et de prise d'initiative porté par des salariés, à l'intérieur même de leur structure d'appartenance.

Parti pris

Le programme d'intrapreneuriat de la Caf s'appuie sur le principe d'innovation frugale, convaincu qu'il est possible, et même souhaitable, d'innover avec des ressources limitées. Cette approche encourage la recherche de solutions simples, efficaces et directement orientées vers les besoins réels de nos usagers, de nos partenaires et de nos collaborateurs.

Pour favoriser cette dynamique, le programme s'inspire des méthodes issues du monde des start-ups, telles que le design thinking ou le lean startup, qui placent l'utilisateur au centre du processus de conception et permettent de tester rapidement de nouvelles idées à moindre coût.

Enfin, la culture du "faire" occupe une place essentielle : les intrapreneurs sont invités à concevoir concrètement leurs prototypes, leurs outils numériques ou leurs supports de communication, afin de passer rapidement de l'idée à l'expérimentation.

Pourquoi pas vous ?

Participer au programme d'intrapreneuriat de la Caf, c'est l'opportunité de mettre **votre créativité et votre engagement au service de l'intérêt général**. Ce dispositif vise à développer des compétences clés déjà souvent présentes chez nos collaborateurs, et à les renforcer dans un cadre favorisant l'expérimentation et la coopération.

Nous valorisons avant tout :

La capacité à oser et à innover. Comme dans l'entrepreneuriat, l'intrapreneur public doit savoir défendre ses convictions, même lorsqu'elles bousculent certaines pratiques établies. Prendre des initiatives, proposer de nouvelles approches de service, c'est contribuer directement à l'amélioration du quotidien de nos allocataires et partenaires.

La volonté d'agir et de concrétiser soi-même. Le programme encourage les agents à concevoir et tester leurs propres solutions plutôt que de les déléguer, bien qu'ils soient accompagnés d'experts selon le projet.

L'agilité et la remise en question. Être intrapreneur, c'est accepter de se confronter au retour des utilisateurs, d'ajuster son projet, voire de le faire évoluer si besoin. Cette posture d'apprentissage permanent est essentielle pour construire des solutions durables, centrées sur l'humain.

L'autonomie et la proactivité. Si un accompagnement est prévu tout au long du parcours, les intrapreneurs doivent être capables d'avancer de manière autonome, d'organiser eux-mêmes leurs démarches (entretiens, tests, ateliers utilisateurs...) et d'être force de proposition à chaque étape.

Rejoindre cette démarche, c'est faire **le choix de devenir acteur du changement à l'intérieur même de la Caf**, et de contribuer à bâtir une administration plus innovante, plus proche et plus réactive face aux besoins de la société.

Objectifs du programme

Cette première étape d'accompagnement vise à poser des bases solides pour la réussite du projet intrapreneurial au sein de la Caf. Elle permet d'assurer la cohérence entre l'idée initiale, les besoins réels des usagers, et la faisabilité opérationnelle.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Valider le besoin utilisateur, qu'il s'agisse de publics internes (agents, services supports) ou externes (allocataires, partenaires).
- Définir une proposition de valeur claire, simple et pertinente, centrée sur la réponse concrète à ce besoin.
- Développer une première version de la solution (prototype, version bêta, V1) afin de la matérialiser et de la rendre testable.
- Expérimenter et mesurer la pertinence de la solution sur un périmètre restreint, avant tout déploiement élargi.
- Valider les principales hypothèses d'efficacité, qu'il s'agisse d'un modèle économique, de gains d'efficacité ou d'économies internes pour la Caf.
- Élaborer un plan d'action clair et réaliste pour poursuivre le développement et la mise en œuvre du projet.
- Constituer une équipe pluridisciplinaire et engagée, rassemblant des compétences complémentaires autour de la finalité du projet et de son impact social.
- Évaluer un retour sur investissement (ROI) réaliste, prenant en compte non seulement les aspects financiers, mais aussi la valeur ajoutée en termes de qualité de service, de simplification et d'innovation.

Organisation pratique

Obligations de la structure :

Modalités d'accompagnement

L'intrapreneur est accompagné, en interne ou en externe. Soit pour mettre à disposition des ressources au bon moment, soit pour développer les compétences de l'intrapreneur afin qu'il évolue en autonomie par la suite.

Processus de Go / No Go

Le programme comprend trois étapes de validation principales, à l'issue de chaque phase. Des validations circonstanciées peuvent aussi avoir lieu à n'importe quel moment. Ces étapes permettent de s'assurer que le projet réponde bien aux attentes fixées.

Chaque refus ou arrêt du projet est notifié afin d'en expliquer les raisons. De la même manière, chaque projet refusé lors de la sélection en phase d'idéation doit être notifié et expliqué par une note de quelques lignes.

Temps de détachement

Le temps de détachement est modulable et issu d'un commun accord de l'intrapreneur avec sa hiérarchie. A noter que celui-ci est déterminé par les besoins de la mission et peut être un détachement intégral.



Organisation pratique

Obligations de l'intrapreneur :

Responsabilité de l'intrapreneur

Comme précisé, l'intrapreneur est accompagné dans sa mission, et la direction s'engage à favoriser son environnement. Toutefois, l'intrapreneur doit aussi s'engager à :

1. Etre responsable de l'avancée et du reporting de son projet
2. Respecter les éléments de la charte
3. Suivre le programme d'accompagnement et être ouvert aux nouvelles méthodes
4. S'engager à respecter les objectifs
5. Remonter les problèmes et risques liés au projet

Rattachement hiérarchique

L'intrapreneur reste rattaché à sa hiérarchie initiale. Le reporting du projet s'opère auprès du sponsor, c'est-à-dire la direction.

Durée

La durée est modulable en fonction des besoins de la mission. La fourchette classique étant de 6 à 9 mois (comprenant souvent $\frac{1}{3}$ pour la maturation, $\frac{2}{3}$ pour l'incubation.)



ET APRÈS ?

Suites du programme et modalités de sortie

Pérenniser le projet et inspirer de nouvelles initiatives à la Caf du Rhône en devenant ambassadeur !

L'ancien intrapreneur devient le porte-parole du produit développé, en s'impliquant activement dans la diffusion et l'appropriation du projet au sein de la Caf. Cela passe notamment par l'organisation d'événements internes tels que des séminaires, des formations ou encore des retours d'expérience. Cette démarche contribue plus largement à la promotion d'une culture d'innovation au sein de la Caf du Rhône.

Capitaliser sur l'expérience acquise et renforcer l'écosystème d'innovation en intégrant un réseau alumni intrapreneurs !

L'ancien intrapreneur s'inscrit dans une démarche de transmission en accompagnant les futurs intrapreneurs dans le développement de leurs projets. Il contribue ainsi activement à l'aide à l'idéation et à la maturation des nouveaux projets pour la Caf du Rhône, en soutenant les porteurs d'initiative dès les premières phases de réflexion jusqu'à la structuration de leurs solutions.

Offrir des débouchés concrets et renforcer les liens avec l'innovation publique via une perspective d'intégration à la Direction de l'innovation de la Caf du Rhône !

L'expérience d'intrapreneuriat ne s'arrête pas : elle se valorise. Compétences renforcées, expertise en innovation et en pilotage de projet reconnues : autant d'atouts pour rejoindre des structures comme l'EspasLab ou contribuer à des projets numériques d'envergure.